Le forum et les terrains adjacents

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **2 (1888)**

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

nouvelle chaussée... *fit détruire* la partie d'un ancien amphithéâtre au midi qui se trouvait sur le nouvel alignement du chemin. » A la décharge de LL. EE., il convient d'ajouter que, en 1826, il fut question d'une nouvelle correction de la route qui l'aurait fait passer à travers l'amphithéâtre, en obligeant à combler l'arène ! Il en fut question assez sérieusement pour que M. De Dompierre, en sa qualité de conservateur des antiquités, ait protesté avec une indignation légitime dans une lettre du 13 juin 1826 adressée au département de l'intérieur... *Cuique suum !*

III

Le Forum et les terrains adjacents.

Où était exactement le Forum d'Aventicum ? Abstraction faite de toute connaissance des fouilles, l'étranger qui s'arrête au pied du pilastre du Cigognier, discernant en face de soi, à l'extrémité d'un espace plane et quadrangulaire, le monticule en fer à cheval du théâtre, se dit : « C'est là ; il n'y a pas à en douter. » Mais à cette intuition rapide succèdent bientôt des tâtonnements de diverse nature. Les fouilles nombreuses et fructueuses pratiquées au nord et à l'ouest du Cigognier, et surtout les murs, les massifs énormes de maçonnerie constatés au sud-ouest et au sud-est de la même colonne déroutent nos idées modernes, en forçant à étrangler pour ainsi dire l'entrée du Forum du côté septentrional. (Voy. le plan.)

Heureusement nous avons ici un guide généralement sûr, sans prétendre à l'infaillibilité : c'est l'analogie des autres cités romaines, et spécialement de celles de la Gaule. Dans presque toutes, ainsi que le remarque M. de Caumont, reparaît un même type ; ainsi, très généralement, les extrémités du Forum sont marquées par de larges portiques couverts, qui parfois l'entourent dans tout son pourtour. Ces portiques servent de halles pour les vendeurs, de rendez-vous d'affaires, de promenoirs. Le long du Forum, ou tout auprès, on retrouve d'habitude la basilique romaine, c'est-à-dire le tribunal où se rendait la justice ; des temples,

surtout celui de Mercure ; divers autres édifices publics, des thermes, et spécialement le théâtre. Aussi, lorsque M. de Caumont visita Avenches, — ce devait être vers 1830[1], — n'hésita-t-il pas à reconnaître dans le Cigognier le pilastre, formant angle du côté de l'ouest, d'un portique constituant l'entrée septentrionale du Forum. Cette circonstance me paraît atténuer, par parenthèse, ce qu'il y a d'un peu anormal dans l'orientation du théâtre, très frappante sur notre plan, et qui ne peut guère s'expliquer par la nature du terrain contre lequel il s'adosse. Il se pourrait même, — et ceci ferait disparaître l'une des difficultés, — que le portique du Forum d'Avenches ait enveloppé dans son enceinte le bâtiment massif à orient (celui que M. Caspari supposait être le temple d'Apollon), de même qu'à Rome le portique d'Octavie décrivait un vaste rectangle autour des temples de Jupiter et de Junon. Mais ce ne sont là que des suppositions.

Revenons à ce que les fouilles nous apprennent de positif. C'est peu de chose, attendu que la région entre le Cigognier et le Théâtre a été en somme peu fouillée. Déjà en 1786, Ritter avait été empêché d'y rien faire, « parce que, dit-il, toute cette étendue de vergers était ensemencée et en culture. » Il est à noter que ce terrain figure au cadastre sous le nom de *Lavoëx*, qui signifie tout simplement un lavoir public, allusion probable aux eaux provenant de la rupture de quelque aqueduc souterrain. Quant au terme de *Pastlac*, affecté à la lisière orientale de cette région, il faut, semble-t-il, en chercher la signification ailleurs que dans quelque étymologie ingénieuse (*Pastinaca*, certains légumes, et de là le marché aux légumes) ; au dire d'anciens habitants d'Avenches, ce mot bizarre désignerait tout simplement un emplacement humide, et l'on sait que ce n'est pas pour rien que les cigognes bâtirent leur nid des siècles durant, au sommet de la colonne à laquelle elles ont laissé leur nom, et où elles reviennent parfois dans les années très pluvieuses.

Revenons à notre tour au Cigognier, qui est propriété communale, et dont la base a été consolidée en 1877. On répéterait volontiers cette parole candide de F. de Graffenried, en 1710 : « Ce

[1] Voy. tome III (1838), p. 267-270.

Cigognier trompe agréablement le spectateur qui va le voir de près, où il paraît tout autre que de loin. » De loin, en effet, ce n'est qu'une colonne isolée, grisâtre ou brunâtre, un peu maigre, se présentant mal au milieu d'une petite plaine. De près, c'est un pilier en calcaire blanc du Jura, assez compliqué, de trois pieds et demi de diamètre, où l'on distingue nettement une colonne principale d'ordre corinthien sans piédestal, de 37 pieds de haut, y compris l'entablement ; puis une petite colonne latérale non cannelée, comme soudée à la précédente, et de moitié moins haute ; puis surtout, au chapiteau de la petite colonne, des traces de cintre révélant la naissance d'une arcade qui se dirigeait vers l'est. C'est précisément là ce qui exclut l'hypothèse d'un temple, tandis que le peu d'épaisseur du pilastre ne permet pas d'y chercher les restes d'un arc de triomphe. D'ailleurs, ainsi que le montre notre plan, et mieux encore celui de Bursian, les fondations des murs jusqu'ici constatés par des fouilles concordent, à la rigueur, avec l'idée qu'on peut se faire d'un portique, mais les limites assurément en sont encore mal déterminées.

C'est au nord-ouest du Cigognier que les fouilles ont été les plus fréquentes et les plus fructueuses. De là, et non des environs immédiats du Cigognier, viennent plusieurs beaux fragments de corniches, ceux entre autres qui sont maintenant appliqués à droite et à gauche de la porte d'entrée du musée, l'un (1871) avec deux gryphons au bec d'aigle, posant la patte sur une amphore ; l'autre (1883) avec des dauphins dont les queues s'enroulent. Celui-ci est assez semblable aux deux fragments encastrés aux angles de l'église d'Avenches en 1711 ; ils paraissent provenir d'un même temple, consacré peut-être à Neptune, tandis que les gryphons indiqueraient plutôt un temple d'Apollon ou de Bacchus. D'autres fragments analogues, assure-t-on, gisent encore dans le sol vers ce même emplacement au nord-ouest du Cigognier. Les fouilles de 1880 et 1881 ont laissé constater un sous-sol formé d'un conglomérat très dur, de 30 mètres sur 4, ainsi que des dalles en grès formant escaliers ; le tout indiquant, selon M. Caspari, la base d'un temple. De ces parages provient également un fort beau fragment de frise avec un taureau marin et une amphore, appliqué au commencement du

XVIIIe siècle, à l'angle inférieur de l'un des escaliers de l'ancienne maison de ville, maintenant l'hôtel du Maure. Fort heureusement, cet intéressant bas-relief est si bien caché qu'il est par là-même moins exposé aux dégradations. On espère d'ailleurs qu'il finira par prendre le chemin du musée !

De tous les quartiers de monuments trouvés dans ces parages, celui qui a donné le plus de tracas aux archéologues et qui a fait couler le plus d'encre, c'est la grande corniche, style composite et quelque peu décadence, surmontée de l'inscription mystérieuse LUGOVES ; ce sont de grandes lettres, en bronze doré, dont la dernière, l'S, est encore fixée par des clous dans la pierre. Ainsi qu'en font foi divers documents manuscrits, dans les archives du musée, toutes les autres lettres avaient déjà disparu le jour même de la trouvaille, en février 1844, mais leur empreinte est très reconnaissable. Ce fragment ne provient point des abords immédiats du Cigognier, comme on le dit communément, mais, ainsi que plusieurs autres blocs abîmés par la poudre ou la pique des ouvriers, d'un champ situé entre le Cigognier et la Grange du Dîme. D'ailleurs la pierre de la corniche des Lugoves est tout autre que le calcaire blanc du Cigognier. Si ce terme mystérieux de Lugoves forme réellement un seul mot et une inscription complète, alors, ainsi que l'a expliqué dès 1844 M. de Dompierre, il ne peut guère être que le nom d'une divinité collective, celtique d'origine, et protectrice, paraît-il, de la corporation des cordonniers. Pour cette interprétation, on s'appuie sur une inscription d'Osma sur le Douro, près de Numance, en Castille, citée par Muratori (I, 529) : *Lugovibus sacrum loc. purcico*[1] *collegio sutorum. D. D.* On sait l'existence à Aventicum de diverses corporations possédant un édifice distinct, celle des *Nautae*, par exemple ; cette interprétation serait donc admissible. J'avoue cependant qu'on est tenté de chercher ailleurs, de compléter ce nominatif isolé et

[1] Ces deux mots ont eu plus d'une mésaventure. M. De Dompierre avait copié et répété *loco puteico*, ce qui n'était guère plus intelligible. M. Ch. Morel, notre collègue, me signale le texte corrigé du *Corpus Inscr. Lat.* II, N° 2818 : *Lugovibus sacrum L. L.* (Licinius) *Orcico* (nom propre) *collegio sutorum D.* (Donum) *D.* (dat.) Le *Corpus* constate que ces *Lugoves* sont inconnus. Pourquoi ne pas y voir une divinité protectrice du commerce ou de l'industrie, proche parente du Mercure celtique dont il va être question ?

insolite dans une inscription, d'y trouver par exemple les traces du fameux Mercure celtique, puis gallo-romain, Lug, dont la racine reparaît dans une foule de noms de lieux[1]. (*Lugdunum*, par exemple.) En tout cas, la discussion reste ouverte, et il importe de ne pas perdre de vue que, sur l'emplacement qui a livré les Lugoves, s'élevait un édifice distinct du portique du Cigognier, et en rapport avec quelque divinité d'origine celtique ou helvète.

Indépendamment de ces fouilles au nord et au nord-ouest du Cigognier, il en a été pratiqué, de 1832 à 1838, par les soins de l'inspecteur D'Oleyres, en Lavoëx, probablement sur la limite occidentale du Forum. Il estimait avoir trouvé l'emplacement de thermes, attenants au Forum, ce qui en soi n'a rien d'invraisemblable. C'est de là que provient entre autres une médaille de Marc-Aurèle, ainsi que nous l'apprend le journal de M. De Dompierre.

Voilà, assurément, des indications trop peu précises. Qu'on ait perdu la trace de beaucoup de fouilles faites au XVIIIe siècle ou avant 1822, c'est-à-dire avant l'entrée en fonctions de M. De Dompierre, cela s'explique; mais combien il est à regretter que le projet de M. De Dompierre, de tenir un protocole exact et méthodique de tous les emplacements fouillés, ait échoué devant de mesquines rivalités de communes. On en retrouve l'écho à plus d'une page du journal de M. De Dompierre, et pourtant l'honorable conservateur des antiquités, domicilié à Payerne, était un ami personnel du syndic d'Avenches, l'inspecteur D'Oleyres, qui fut son successeur de 1844 à 1852.

Avant de quitter cette région si mal connue du Forum, nous avons à nous arrêter au théâtre. Là encore, il faut s'attendre à des lacunes ou à des renseignements contradictoires.

Au théâtre, plus encore qu'au Forum, c'est l'analogie qui doit nous servir de guide, car l'état actuel des ruines et le maigre produit des fouilles nous apprendrait fort peu de chose. Seul, l'hémicycle destiné aux gradins des spectateurs s'est imprimé assez profondément dans le sol pour ne laisser aucun doute. L'espace libre

[1] Voy. sur le Mercure gallo-romain trois articles fort ingénieux de M. P. Monceaux (*Revue historique*, 1887 et 1888), mais où il n'est point fait mention directement de nos *Lugoves*.

dans l'intérieur du fer à cheval, correspondant à notre parterre, l'*orchestra* des théâtres romains, n'était point destiné aux évolutions du chœur, comme dans les théâtres grecs, mais servait de sièges aux spectateurs de haut rang. Or, cet espace large de 150 pieds, aujourd'hui ensemencé, a été fouillé rarement et peu judicieusement. En 1841 et 1842, les deux propriétaires de cette parcelle se sont entendus pour extraire du sol un mur en fer à cheval, large de 5 pieds et profond de 12 à 15 pieds, ce qui leur valut, au dire des ouvriers, un millier de chars de pierres! En vain M. De Dompierre protesta, auprès de la commune et auprès de l'Etat, contre cette destruction systématique. J'ignore ce qu'il est advenu de la scène proprement dite, que traverse dans toute sa longueur le chemin actuel. La façade du théâtre regardant le Forum devait sans doute, comme dans d'autres localités gallo-romaines, être décorée de colonnades et de statues, et se relier au Forum par un portique analogue à celui du Cigognier. Ces quelques indications permettent, sur place, de reconstruire en imagination la perspective grandiose qui s'offrait au spectateur du haut des gradins du théâtre, avec le massif sévère de l'amphithéâtre à gauche, à dix minutes de lui, et le gracieux lac de Morat à droite, à l'arrière-plan, encadré par les fertiles collines du Vully.

Si l'amphithéâtre a été détruit de bonne heure pour servir de matériaux de construction, le sort du théâtre a dû être analogue : les fours à chaux ont fait leur œuvre, là comme ailleurs ; la poussière des siècles s'est, pour ainsi dire, amoncelée sur ses ruines, et, la végétation aidant, elles ont formé un monticule appelé dans la contrée la *Vieille Tuillère*, ou bien encore *Au gros tertre*. En 1786, Ritter reconnut aisément, grâce à quelques fouilles, l'emplacement du théâtre, y constatant même des voûtes et des murs concentriques. Haller, au commencement de ce siècle, ne lui consacre que deux lignes dans sa description d'Avenches, longue d'une quarantaine de pages. M. de Caumont, vers 1830, le mesura exactement, tout en regrettant l'absence de recherches systématiques. En 1845, fut dressé le premier plan, par les soins de M. Duvoisin. Quelques fouilles furent pratiquées, l'hiver de 1847, dans la portion occidentale de la *cavea*, c'est-à-dire des gradins. Le prin-

cipal résultat fut de mettre à nu bon nombre de *cunei*, c'est-à-dire de tronçons des murs de soutènement des gradins; dès lors ils se désagrègent rapidement. Mais il y aura à tenter des fouilles méthodiques, soit dans l'orchestra, soit le long de la paroi extérieure de l'hémicycle. D'ici là, la commune, à laquelle appartient la majeure partie de l'emplacement, fera bien de faire bonne garde, preuve en soit le massif qui s'est détaché en bloc pendant l'hiver 1886 à 1887.

Les fouilles ont donc été peu productives au théâtre d'Aventicum, si l'on pense à tout ce qu'ont livré, en fait de marbres, de statues, d'objets d'art, les théâtres d'Arles et d'Orange, plus considérables assurément que le nôtre, et même celui d'Augst, qui a l'immense avantage d'être devenu la propriété de la Société d'histoire et d'archéologie de Bâle.

A Avenches, le produit des fouilles du théâtre peut être rangé sous deux ou trois catégories : d'abord, bon nombre d'instruments en fer, outils de maçon, marteaux, ciseaux, haches en fer, couteaux à lame, courte et large, etc., ayant servi en partie lors des destructions successives ; puis divers menus objets, ayant appartenus soit à la décoration de l'édifice, soit aux acteurs ou aux spectateurs, tels que de nombreux fragments de marbres fins, une inscription très mutilée (N° 1488), plusieurs clefs en fer, de diverses formes, un timbre en bronze (N° 1967) et une sonnette en bronze, un petit vase en bronze forme clochette ; un charmant petit dauphin en bronze, tenant une conque marine dans sa gueule (N° 1077), une rondelle en zinc avec l'empreinte d'une cuirasse (N° 1347) ayant pu servir de contre-marque, une charnière en bronze en forme d'œuf (N° 1471), un couvercle de vase (?) en bronze très mince, avec une singulière tête de femme en relief. (N° 1852.) En faits d'objets personnels, il faut citer : plusieurs épingles à cheveux, en os ou en bronze, des broches et des bracelets en bronze, diverses petites cuillières à parfum, une pierre à broyer le fard, de sept centimètres de long (N° 1844), un fragment d'instrument en ivoire, forme lyre (N° 1853), etc.

Quelques mots enfin sur une trouvaille très instructive, faite en 1875. Un ouvrier, dit le rapport annuel de M. Caspari, « fit la découverte d'une certaine quantité de monnaies empilées, mais toutes

frustes et tellement oxydées que ce n'est qu'avec peine qu'on pouvait les détacher et les reconnaître pour des pièces à l'effigie de Tetricus. » En apparence, ce renseignement a peu de valeur ; en réalité, c'est ce que nous savons de plus décisif sur les temps de la première invasion des Alemannes. On est fondé à admettre, en effet, qu'elle se produisit en Helvétie sous le règne de Gallien, entre 260 et 268. Or, ce Tetricus des monnaies du théâtre d'Aventicum, l'un des généraux devenus indépendants du pouvoir central, domina dans les Gaules de 268 à 274, jusqu'au triomphe d'Aurélien. Et puisqu'il s'est trouvé dans les décombres du théâtre d'Avenches des monnaies de Tetricus *empilées*, c'est que, jusqu'à ce moment du moins, l'édifice était resté debout et en usage ; donc, si réellement les Alemannes ont pénétré dans Aventicum sous Gallien, comme ils l'ont fait dans beaucoup de cités helvéto-romaines, ce fut un orage bientôt dissipé, non pas une invasion durable. On pourrait tirer, de ces monnaies empilées de Tetricus, d'autres déductions encore, mais il faut savoir s'arrêter sur la pente glissante des hypothèses.

En tout cas, ce fait montre une fois de plus combien il importe, pour les collections de médailles, de noter l'emplacement exact, et malheureusement c'est ce qui n'a point été fait pour celle du musée d'Avenches : sur plus de 700 médailles, on ne connaît que pour un très petit nombre le lieu exact d'où elles proviennent. Sans doute, le dépouillement par ordre chronologique du catalogue des médailles supplée en partie à cette lacune ; c'est ainsi que j'ai retrouvé, sur 710 numéros inscrits, environ 120 exemplaires provenant authentiquement d'une période séculaire, entre la mort de Gallien (268) et la seconde grande invasion (vers 353) ; aucune médaille, sauf erreur, ne date des années 353 à 364, et seulement une dizaine de Valentinien à Théodose, c'est-à-dire jusqu'à la fin du IVe siècle. Mais que sont les 710 exemplaires du médaillier d'Avenches, collectionnés en 50 ou 60 ans, en regard des milliers, des dizaines de milliers de monnaies, ramassées pendant quinze siècles dans l'enceinte d'Aventicum, et en partie détruites, en partie disséminées en tout pays !